



TARIFS DES PENSIONS Au 1^{er} janvier 2015

Etablis selon les taux de TVA applicables au 1^{er} janvier 2015.

En cas de modification en cours d'année, les tarifs seront automatiquement révisés, sans préavis,

Droit d'accès annuel obligatoire :

Pour les propriétaires et pour les personnes qui viennent monter les chevaux en pension du 1^{er} septembre au 31 août, exigible à l'inscription et à chaque renouvellement annuel : **75€** Moins de 10 ans **65 €**
familial : 2 inscrits 115 €, 3 inscrits 165 €, au-delà 200 €)

Licence fédérale obligatoire : *Tarifs au 01/08/2014 susceptibles d'être modifiés*

36 € adulte, 25 € – 18 ans, non adhérent + 5 €

Chaque propriétaire et chaque cavalier d'un cheval en pension s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

PRESTATIONS	BOX	BOX / Paddock	PREPARATION
BASE	365	408	570
1h cours hebdo	405	448	610
2h cours hebdo	445	488	650
GRAND MAX	495	538	700

Travail individuel du cheval : 36 € la séance *Droit d'accès aux Installations 24 travail du cheval 12*
(**318 €** la carte de 10) *Droit d'accès aux Installations 212 travail du cheval 106*

Paddock individuel 8 € *Droit d'accès aux Installations 6 travail du cheval 2*

Longe 17 € *Droit d'accès aux Installations 12 travail du cheval 5*

Tonte 58 € *Droit d'accès aux Installations 39 travail du cheval 19*